

JULIEN BRUGEROLLES

LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ



André **CHASSAIGNE**
Député honoraire



MES QUESTIONS ÉCRITES

Depuis le 1^{er} avril, j'ai adressé 18 questions écrites au gouvernement pour relayer vos sollicitations, parmi lesquelles :

- Mesures exceptionnelles pour répondre aux victimes des violents orages de grêle
- Application de la loi sur l'interdiction du démarchage téléphonique
- Litiges liés aux travaux de rénovation énergétique subventionnés
- Décret d'application concernant l'octroi des trimestres de retraite supplémentaires pour les pompiers volontaires
- Insuffisante prise en charge par l'État de la rémunération des AESH
- Déploiement de la fibre optique et conséquences de la fermeture des réseaux cuivre
- Mesures à prendre face aux difficultés récurrentes pour le don du sang
- Risque d'exclusion d'une partie des publics accompagnés par les missions locales
- Gel des crédits du pass Culture (part collective)
- Application de la responsabilité élargie du producteur (REP) dans le secteur du bois
- Assurances des communes...

**VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES
MES QUESTIONS ÉCRITES ET ORALES
AINSI QUE L'ENSEMBLE DE MES
INTERVENTIONS SUR LE SITE :
WWW.JULIENBRUGEROLLES.COM**

ÉDITO

En avril dernier, j'ai succédé à André Chassaigne comme député de la 5^{ème} circonscription du Puy-de-Dôme, avec la volonté de m'inscrire dans la continuité de son action au service des habitants. C'est encore plus nécessaire dans le contexte politique que nous connaissons, qui génère tant d'inquiétudes et de colère.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle n'est pas non plus due à l'irresponsabilité des Français. Non, cette situation est la conséquence des choix gouvernementaux faits depuis 2017 et de l'entêtement du Président de la République à poursuivre sa politique au service des plus fortunés, quelles qu'en soient les conséquences.

Pourtant, contrairement à ce que l'on nous répète, d'autres choix sont possibles pour dégager des recettes nouvelles et répondre aux besoins : la mise à contribution des plus grandes fortunes, dont le patrimoine a doublé depuis 2017, ou encore la lutte contre l'évasion fiscale évaluée chaque année à près de 100 milliards d'euros. Sans oublier les quelques 211 milliards d'euros d'aides publiques versées, chaque année, essentiellement aux entreprises du CAC 40, sans contrôles ni contreparties.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le Premier ministre vient de demander un "vote de confiance" aux députés pour chercher, une nouvelle fois, à imposer un projet de budget pour 2026 profondément injuste. Un projet qui demande toujours plus d'efforts aux plus modestes, à celles et ceux qui travaillent ou qui ont travaillé toute leur vie : suppression de 2 jours fériés, gel des retraites, nouvelles attaques sur les assurances chômage et maladie, baisse sans précédent des moyens de nos services publics, qu'il s'agisse des hôpitaux, des écoles ou encore des budgets des communes...

Beaucoup de combats restent donc à mener pour faire face à ces politiques contraires aux intérêts du plus grand nombre et du pays. Je crois qu'ils doivent être conduits en cherchant d'abord à rassembler largement autour de mesures de justice et d'avancées concrètes qu'une majorité de Français attendent, plutôt qu'en attisant des clivages qui détournent l'attention des enjeux les plus essentiels.

Cette première lettre est pour moi l'occasion de revenir sur les 5 premiers mois de mon action comme député. Je souhaite qu'elle puisse donner à voir une partie du travail déjà accompli sur des sujets de politique nationale mais aussi concernant directement le territoire, et la volonté qui m'anime d'être, avec mon équipe, à vos côtés.

Bien sincèrement,

Julien BRUGEROLLES,
Député de la 5^{ème} circonscription du Puy-de-Dôme,
Livradois-Foréz-Limagne

PORTER VOTRE VOIX À L'ASSEMBLÉE

AGRICULTURE

Une priorité pour tous

Le 8 juillet, nous avons eu à nous prononcer sur la proposition de loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, dite « loi Duplomb ». Une loi qui ne répond pas aux grands enjeux d'avenir pour notre agriculture et notre alimentation.

Comme la bien mal nommée « loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire » promulguée en mars 2025, qui ne comportait ni orientation, ni programmation, la loi Duplomb ne contient aucune mesure structurelle, que ce soit pour garantir une juste rémunération des producteurs, pour les protéger de la concurrence déloyale ou pour revoir en profondeur notre système de prévention et d'assurance contre les aléas climatiques et les risques sanitaires et environnementaux. Ce sont pourtant les principales revendications des agriculteurs qui, comme je l'ai dit en séance au moment du vote, sont pris en étau entre la libéralisation des échanges internationaux et la pression sur le prix d'achat des grands groupes industriels et de la distribution.

Suite à la vaste mobilisation citoyenne contre le texte, y compris dans le monde scientifique, et à la censure du Conseil constitutionnel, la loi a été promulguée le 11 août, mais amputée de sa disposition la plus contestée qui prévoyait la réintroduction de l'acétamipride. Je suis plus que jamais convaincu qu'il est urgent d'ouvrir en grand le débat sur les moyens et objectifs que nous nous fixons pour assurer notre souveraineté alimentaire et la transformation de nos systèmes agricoles.

RETRAITES AGRICOLES

Le combat continue

Dans les premières semaines de mon mandat, j'ai déposé une proposition de loi portant plusieurs mesures de justice en faveur de la revalorisation des pensions de retraites agricoles. Cette nouvelle proposition de loi, que j'ai évidemment travaillée en étroite collaboration avec André Chassaigne, vise à compléter les avancées obtenues par les lois Chassaigne 1 et 2, en particulier pour les femmes, les aides familiaux, les veufs et veuves ou les anciens conjoints collaborateurs. Des avancées qui, par ailleurs, avaient été minorées par plusieurs dispositions d'origine gouvernementale.



Julien a été à mes côtés la cheville ouvrière de mes années de combat pour des retraites agricoles dignes. Il est aujourd'hui l'artisan d'une nouvelle proposition de loi pour arracher de nouvelles avancées. Quelle satisfaction de voir mes actions ainsi prolongées !

5 VICTOIRES

Pour des avancées concrètes

Le 5 juin avait lieu la journée d'initiative parlementaire de mon groupe à l'Assemblée, le groupe de la Gauche Démocrate et Républicaine. Lors de cette journée, nous avons réussi à faire adopter cinq de nos textes dont notre proposition de résolution pour **l'abrogation de la réforme des retraites**, adoptée à une large majorité, ou encore notre proposition de loi visant au **versement des allocations familiales dès le premier enfant**. Faute de temps, 3 de nos textes n'ont pas pu être mis au débat ce jour-là, notamment celui prévoyant de supprimer le remboursement sur succession de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA) et un autre visant à faire reculer les inégalités d'accès à la fibre optique.



POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Pour une vraie planification

Il y a 3 ans, le Président de la République avait promis une loi de programmation pluriannuelle de l'énergie. Mais rien n'est venu ! A la place, il nous a été proposé ces derniers mois un simple débat et une proposition de loi dite de « programmation nationale dans le secteur de l'énergie » qui s'est vite révélée être un nuage d'objectifs suspendus au grand vent contraire des injonctions budgétaires ! L'urgence climatique nous presse pourtant d'agir avec détermination, sans nous réfugier dans des postures ni croire que l'on pourra régler les problèmes au fil de l'eau, dans l'improvisation permanente et sans moyens à la hauteur. C'est ce que j'ai porté à chacune de mes interventions, en commission comme en séance. C'était aussi le sens de **3 des amendements que j'ai réussi à faire adopter portant sur :**

- le principe d'une sortie du marché européen de l'énergie,
- des garanties de soutien à la rénovation thermique,
- des aides à l'achat ou à la location de véhicules électriques majorées en zone rurale.

FRAIS BANCAIRES

J'ai porté, avec mon collègue député de l'Allier, Yannick Monnet, une proposition de loi visant à limiter les frais bancaires. Adoptée fin mai en commission, notre proposition prévoyait la suppression de la majorité des frais d'incidents bancaires et un plafonnement des frais bancaires courants. Mais le 5 juin dernier, en séance, le temps limité ne nous a pas permis d'aller jusqu'au vote. Toutefois, nous avons bon espoir que notre texte revienne prochainement en débat, de manière transpartisane.

RÉFORME DES RETRAITES

Le mercredi 18 juin, alors que le conclave touchait à sa fin et qu'un accord semblait s'éloigner, j'ai interpellé le Premier ministre lors de la séance de questions au gouvernement, pour lui rappeler que le vote de notre résolution demandant l'abrogation de la réforme des retraites obligeait le gouvernement soit à abroger la réforme des retraites, soit à recourir à un référendum.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

Ma première question au gouvernement

Le 1^{er} avril, au premier jour de mon mandat de député et pour ma première question d'actualité, j'ai tenu à interpellier le gouvernement sur la politique énergétique du pays et ses conséquences sur les prix de l'électricité. Je lui ai notamment rappelé que, comme partout en France, les habitants, artisans, PME et communes de la circonscription avaient payé très cher ces dernières années l'envolée des prix de l'électricité, et que notre pays avait besoin d'un cap clair pour construire son avenir énergétique. Et d'ajouter que la seule voie pour sortir de l'instabilité actuelle et assurer des prix accessibles et stables aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités publiques, mais aussi pour sécuriser à long terme les investissements pour produire une électricité décarbonée était celle d'un **grand service public de l'électricité construit autour d'EDF**, avec des prix réglementés pour tous, basés sur les coûts nationaux de production et d'acheminement de l'électricité.



DÉSERTS MÉDICAUX

Une première victoire

Le 7 mai dernier, nous avons adopté, à une large majorité et contre l'avis du gouvernement, la proposition de loi transpartisane visant à lutter contre les déserts médicaux. La mesure phare de ce texte est **la régulation de l'installation des médecins**. Cette régulation, déjà appliquée pour la plupart des professions de santé, apparaît indispensable pour stopper l'aggravation des inégalités face à l'accès aux soins. Je suis fier d'avoir participé par le vote à cette avancée tant attendue par les millions de Français sans médecin traitant ou spécialiste. Mais le combat n'est pas fini pour permettre l'adoption définitive du texte. Le 13 mai dernier, le Sénat a en effet voté une proposition de loi beaucoup moins ambitieuse, qui se contente de demander aux médecins en cours d'installation, ou déjà installés, de s'engager volontairement à réaliser un certain nombre d'actes dans les territoires moins bien dotés.

COLLECTIVITÉS

Soutenir nos communes

Alors que les Français y sont très attachés et qu'elles constituent les piliers de nos services publics de proximité, les communes doivent faire face à des difficultés de plus en plus grandes. Répondre aux attentes des élus municipaux et travailler en lien étroit avec eux est donc une de mes priorités.

Assurance des collectivités

En avril, j'ai adressé une question écrite au ministre de l'Économie afin de relayer les propositions faites par l'AMF pour remédier aux difficultés de plus en plus importantes que rencontrent les collectivités locales pour s'assurer.

Statut de l'élu local

Début juillet, j'ai pleinement soutenu la proposition de loi portant création d'un statut de l'élu local. Cette avancée est une demande de longue date des élus municipaux et vise à améliorer les conditions d'exercice de leurs mandats. Le texte que nous avons voté ne règlera pas à lui seul tous les problèmes de la démocratie locale, mais il marque à n'en pas douter une étape importante.

Scrutin des petites communes

Plusieurs maires de la circonscription m'ont fait part de leur incompréhension face au changement du mode de scrutin des communes de moins de 1000 habitants, adopté par le Parlement en avril dernier à seulement quelques mois des élections municipales. Un argument que je partage. Mon groupe avait d'ailleurs demandé le report de son entrée en vigueur à la prochaine échéance municipale de 2032.

Réunion à Arlanc

Le 23 mai, j'ai participé à une réunion à l'initiative de la préfecture, en présence des maires et élus de l'arrondissement d'Ambert. Nous avons abordé différents sujets dont l'installation des médecins, la fermeture du réseau cuivre, la gestion de l'eau ou la réglementation en matière de prévention incendie.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

J'ai saisi le gouvernement pour lui demander d'interdire toute fermeture des réseaux cuivre tant que l'ensemble des abonnés concernés ne seront pas raccordés à la fibre optique. Par ailleurs, je l'ai interrogé sur les actions qu'il compte engager pour renforcer les obligations contractuelles des opérateurs en matière de rétablissement du service en cas de coupures du réseau fibre.

ORAGES DE GRÊLE

Accompagner les sinistrés

Le 13 juin, vous êtes venus nombreux à la réunion que j'ai organisée à Tours-sur-Meymont pour vous exprimer et aborder ensemble les difficultés rencontrées suite aux violents orages qui venaient de frapper plusieurs communes du territoire. Vos témoignages m'ont été précieux et m'ont permis d'agir sur plusieurs sujets.

RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Malgré la violence des épisodes de grêle que nous avons connus le 1^{er} juin, puis le 22 juin, l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu, ce risque climatique étant considéré comme assurable et l'intensité des vents n'ayant pas été jugée "anormale". Au regard de cette situation, j'ai adressé une question écrite au gouvernement afin de lui demander de faire évoluer le régime de catastrophes naturelles.

RÈGLES D'URBANISME

Les orages sont de plus en plus souvent accompagnés de chutes de très grosse grêle et de rafales de vent dévastatrices. J'ai donc adressé une question écrite au ministre de l'Aménagement du territoire afin de lui demander s'il comptait faire évoluer les règles d'urbanisme afin de faciliter l'utilisation de matériaux plus résistants pour les toitures, comme les couvertures métalliques.

PRISE EN CHARGE DES SINISTRES

J'ai demandé au ministre de l'Économie que des mesures exceptionnelles soient prises auprès des assureurs pour garantir une prise en charge à la hauteur des dégâts subis, et qu'un accompagnement spécifique des professionnels soit mis en place.

RECONSTRUCTION DES TOITURES EN FIBROCIMENT

J'ai interrogé le gouvernement sur la nécessité de créer une aide spécifique à la reconstruction des toitures en fibrociment détruites par la grêle. Ce matériau est souvent composé d'amiante, ce qui complexifie la prise en charge par les assureurs et engendre des coûts supplémentaires pour les sinistrés.

RÉPARER AU PLUS VITE

Vous m'avez également fait part de vos inquiétudes s'agissant des travaux de réparation à réaliser et de vos difficultés à trouver des artisans disponibles et fiables. C'est pourquoi, j'ai pris attache avec la CAPEB du Puy-de-Dôme, la Fédération du Bâtiment et la Chambre des métiers afin de leur demander une liste d'artisans à contacter. Cette liste a été transmise aux mairies concernées.

DEMANDES D'URBANISME

Au regard de la situation de certaines communes particulièrement touchées, j'ai demandé que celles-ci soient exonérées, à titre exceptionnel, des coûts liés aux déclarations préalables de travaux souvent obligatoires pour procéder aux réparations nécessaires. Ou tout du moins que ces dépenses supplémentaires puissent être échelonnées.



ÊTRE À VOS CÔTÉS

TOUR DES COMMUNES

Echanger et avancer ensemble

Fin juin, j'ai débuté un tour des 132 communes de la circonscription afin de prendre le temps de vous écouter et d'échanger librement sur les thèmes de votre choix. Lors des premières réunions, beaucoup de sujets ont été abordés tant par les habitants que par les élus présents. Ces échanges contribuent à alimenter mon action locale et à l'Assemblée. Je ne manquerai pas de vous tenir informés par courrier, et via mes réseaux sociaux, de mon prochain passage dans votre commune.



PERMANENCES MENSUELLES

Je continue d'assurer les permanences mensuelles à Ambert, le 3^{ème} jeudi de chaque mois, et à Pont-du-Château, le 4^{ème} jeudi, de 10h à 12h. Ces permanences sont ouvertes à toutes et à tous, avec ou sans rendez-vous. En cas d'impossibilité de ma part, c'est André Chassigne, député honoraire, qui vous accueille. Par ailleurs, les bureaux de Thiers et de Saint-Amant-Roche-Savine sont ouverts toute la semaine et peuvent être contactés par téléphone.

O-I FRANCE PUY-GUILLAUME

Un plan social injustifié

Le 7 mai, lors des questions au gouvernement, j'ai interpellé le ministre de l'Industrie sur la situation du groupe américain Owens-Illinois Glass qui a annoncé un plan mondial de restructuration. Pour sa filiale O-I France, cela se traduirait par 320 licenciements nets. En plus de la fermeture de la verrerie de Vergèze dans le Gard, quatre autres sites produisant bouteilles, pots et bocaux essentiels à notre économie sont concernés, notamment celui de Puy-Guillaume avec 27 potentielles suppressions de postes. Pourtant O-I France affiche des bénéfices record et a bénéficié de 15 millions d'euros d'aides publiques directes entre 2019 et 2023 pour ses investissements. J'ai rappelé au ministre que les ouvriers du verre attendent des actes forts de l'État pour les protéger d'actionnaires sans foi ni loi. Pour cela, des outils existent : interdiction des licenciements boursiers, remboursement des aides publiques, taxation carbone des productions importées, nationalisations temporaires ou pérennes.

SUR LE TERRAIN

Soutenir la vie locale

Depuis le début de ma prise de fonction, je participe à de nombreux événements locaux, commémorations, inaugurations et visites de terrain.



EUROAPI VERTOLAYE

Concrétiser le projet PIIEC

Le 29 avril dernier, à l'occasion d'une séance de questions orales, j'ai interpellé le ministre de l'Industrie sur les engagements pris en janvier 2025 concernant le groupe EuroApi, suite à sa visite avec le ministre chargé de la Santé du site industriel de Vertolaye. A cette occasion, ils avaient rappelé leur volonté de concrétiser au plus vite le Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) visant à accélérer la production sur ce site de principes actifs corticostéroïdes, en utilisant les technologies innovantes nécessaires pour redonner de la compétitivité à leur fabrication face aux concurrences chinoise et indienne. Devant le retard pris par le projet, j'ai également saisi le ministre de l'Économie en juin dernier pour lui rappeler l'urgence qu'il y avait à contractualiser le PIIEC dans des conditions acceptables, notamment pour sécuriser l'outil industriel du site de Vertolaye. C'est chose faite depuis le 28 juillet 2025, date à laquelle le gouvernement et EuroApi ont signé un accord contractuel pour une aide publique pouvant aller jusqu'à 140 millions d'euros.

POUR ME CONTACTER ET ME RENCONTRER

> julien.brugerolles@assemblee-nationale.fr
www.julienbrugerolles.com

Mes permanences parlementaires

- > 3 route des Trois Ponts
63300 THIERS
04.73.51.16.93
- > 4 place Jean-Antoine Pourtier
63890 SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE
04.73.95.74.90

